

Discours à l'ouverture de la Conférence franco-soviétique

[Christian Rakovsky](#)

Ambassadeur d'URSS en France depuis le 1^{er} novembre 1925, Rakovsky entama de longues négociations avec le gouvernement français sur la question des dettes tsaristes annulées par la révolution d'Octobre. Plus d'un an plus tard, les cercles dirigeants réactionnaires français firent capoter tout accord en lançant une violente campagne de presse contre Rakovsky, qui fut finalement rappelé en URSS en octobre 1927.

Source: Degras, Jane Tabrisky, (ed.) Soviet documents on foreign policy, Vol. 2, New-York, Octagon Books, 1978, pp. 83-86. Traduction et notes MIA.

Le 25 février 1926

Izvestia, 27 février 1926

Au nom de la délégation soviétique, je voudrais tout d'abord exprimer au Président du Conseil des Ministres [[Aristide Briand](#)] et au Président de la Conférence notre sincère gratitude pour leur accueil, et joindre mes vœux aux leurs pour le succès de nos travaux.

Nous nous apprêtons à examiner un certain nombre de questions qui, couvrant les relations économiques et politiques entre nos deux pays, se réfèrent à la fois au passé et au présent, et ont pour but de fournir une base ferme et durable aux relations futures entre la France et l'URSS.

On ne saurait contester qu'aucune des deux délégations ne perd de vue l'importance de ces questions, leur complexité et les difficultés qu'elles impliquent. La tâche de la délégation soviétique est compliquée par une circonstance particulière qui, espérons-le, sera prise en considération par la délégation française. Cette circonstance est que les événements révolutionnaires qui se sont produits dans notre pays et qui ont transformé radicalement non seulement nos institutions politiques, mais aussi la psychologie de nos peuples, ont également changé radicalement la nature de tous les problèmes internationaux. Pour faire écho aux paroles du grand dirigeant révolutionnaire français, Boissy d'Anglas¹, président de la Convention nationale, je peux dire qu'en six ans la Russie a vécu six siècles.

Mais après ce que vient de dire le Président de la délégation française, je m'empresse d'ajouter qu'il ne s'ensuit pas du tout que, malgré la différence de nos lois et de nos institutions, nous ne puissions pas arriver, en confrontant nos points de vue, à des décisions qui puissent concilier les intérêts que nous représentons.

Nous croyons fermement que si les ponts qui, dans le passé, unissaient la France et l'ancien Empire russe ont été brisés par la tempête des événements, de nouveaux ponts peuvent être jetés d'une rive à l'autre. Nous croyons que de nouvelles relations et une nouvelle amitié peuvent naître d'intérêts et de besoins nouveaux et répondre aux aspirations les plus profondes de nos peuples. Sous la surface changeante des événements historiques, ces aspirations continuent à exister, ayant pour base le

¹ Boissy d'Anglas, François-Antoine, comte de (1756-1826), homme de lettres et homme politique français situé à l'aile droite des forces qui participèrent à la Révolution française.

développement des forces productives, l'expansion de l'industrie et le besoin croissant du commerce, ainsi que la similitude des centres d'intérêts politiques.

Vous nous demandez, Monsieur le Président, de ne pas perdre de vue la foule innocente des petites gens qui forment la grande majorité des porteurs français d'obligations russes. Je crois nécessaire, dans ce cas, en quittant le domaine des généralités, de déclarer que depuis 1919, depuis que notre gouvernement a été pour la première fois invité à une conférence, celle projetée à l'île des Princes², nous avons fréquemment exprimé le désir de trouver un règlement de la question de la dette qui satisfasse ces petits porteurs.

En raison des idées erronées que l'on se fait des événements révolutionnaires en Russie, on n'a pas compris en Occident que le règlement de ces questions doit avoir un caractère purement pratique, tenant compte non seulement des intérêts des porteurs français, mais aussi des changements psychologiques survenus parmi les peuples de l'URSS, ainsi que de la nécessité pour ces derniers de recevoir l'aide matérielle qui leur permettrait d'assumer de nouvelles obligations.

Confrontés aujourd'hui au même problème, nous sommes heureux de constater l'esprit pratique dont était imprégné le discours du Président de la délégation française. Nous aussi, attachant plus d'importance aux résultats qu'aux formes, nous pouvons vous assurer que nous sommes guidés par le même désir de mener à bien nos négociations.

En répondant à la note de [M. Herriot](#) annonçant la reconnaissance de l'URSS par la France, le Comité exécutif central de l'URSS a exprimé son désir de dissiper tout malentendu avec la France, et sa conviction que toutes les questions mentionnées dans la note du gouvernement français pouvaient être réglées par un accord complet entre les deux gouvernements et au grand avantage mutuel de l'Union soviétique et de la France. En interprétant la volonté de l'organe législatif suprême de notre pays et celle de notre Gouvernement, la délégation soviétique ne négligera rien de ce qui peut la rendre efficace. Nos travaux doivent aboutir au succès, car les deux parties sont également intéressées à un résultat positif.

Le peuple français et les peuples de l'URSS sont sortis d'une guerre sans équivalent dans l'histoire après des épreuves exceptionnellement sévères, je dirais même, s'il était possible, dans l'ensemble des malheurs qui ont frappé le monde, de mesurer la part qui revient à chacun, plus sévèrement éprouvés qu'aucun autre pays. Votre peuple, profondément préoccupé comme le nôtre de rétablir son bien-être matériel, de réparer les pertes humaines subies, est pénétré d'un vif désir de paix et éprouve au même degré le désir d'instaurer un ordre international qui empêche la répétition de l'expérience sanglante du passé.

Je saisis cette occasion pour répéter la déclaration fréquemment faite par le gouvernement soviétique, à savoir que nous sommes prêts, tout en adhérant pleinement aux principes qui constituent les bases de notre politique, à prendre part à toute tentative sérieuse visant à écarter le danger de conflits et de guerres qui continue malheureusement à peser sur le monde.

Nous partageons pleinement l'attitude exprimée par le président de la délégation française selon laquelle la dignité des États contemporains interdit toute intervention dans leurs affaires intérieures et exige le respect mutuel de leurs institutions et de leur souveraineté. Ayant souffert plus que tout autre pays d'une intervention dont l'ampleur rappelle les coalitions formées à l'époque contre la Révolution française, notre pays souscrit à ce principe avec ferveur.

La tâche à laquelle nous nous attelons maintenant est limitée aux intérêts de deux pays, mais nous

² En janvier 1919, la Conférence de Paix de Versailles décida d'inviter tous les belligérants de la guerre civile russe à conclure un armistice et à envoyer des représentants à l'île des Princes (Prinkipo, mer de Marmara) pour entamer, avec les représentants des puissances de l'Entente, des négociations en vue d'un accord de paix. Le 28 janvier, le gouvernement soviétique accepta cette proposition, ce qui ne fut pas le cas de ses opposants, enterrant ainsi cette initiative.

pouvons sans présomption exprimer l'espoir que l'accord auquel nous tendons servira d'exemple et facilitera la conclusion d'accords similaires avec d'autres puissances. Nos travaux ne sont pas dirigés contre une autre partie. Ils sont inspirés par le désir de collaborer avec toutes les puissances, grandes ou petites.

En outre, la constitution de l'URSS et sa politique étrangère sont fermement fondées sur le respect du droit à la libre détermination nationale et ne menacent aucun autre pays ni aucun autre peuple.

Je voudrais souligner l'importance que nous attachons au vif intérêt porté à nos négociations par le Président du Conseil des ministres qui, en 1922, à la conférence de Cannes³, prévoyait l'importance pour le monde entier de la reprise de relations normales avec l'URSS.

Nous sommes heureux que M. de Monzie⁴ conduise la délégation française ; il a eu l'occasion, au cours de son séjour à Moscou, de se faire une idée à la fois de notre volonté d'entente et des progrès considérables accomplis par l'URSS dans sa reconstruction économique et politique.

Nous nous félicitons de la présence à la conférence de membres éminents du Parlement et du Gouvernement, qui ont eu l'occasion d'étudier les problèmes auxquels nous sommes confrontés et qui, en rencontrant des représentants soviétiques, se sont familiarisés avec notre situation, car cela ne peut que rendre notre succès plus sûr.

Cela me permet de dire que la tâche à laquelle nous sommes confrontés, si difficile qu'elle paraisse, peut néanmoins être menée à bien, et que les espoirs placés dans cette conférence, non seulement par ceux qui sont directement intéressés, mais par les larges masses dans nos deux pays, ne seront pas déçus.

3 Du 6 au 13 janvier 1922 à Cannes, le Conseil suprême de l'Entente tint une séance qui décida de convoquer à Gènes une conférence destinée à rétablir l'économie capitaliste délabrée par la guerre mondiale. Tous les pays européens, dont, pour la première fois, la Russie soviétique et les États ayant subi une défaite lors de la première guerre mondiale, y étaient invités.

4 Monzie, Anatole de (1876-1947), homme politique français. Maire de Cahors (1919-1942), sénateur, député et plusieurs fois ministre. Président de la commission parlementaire des Affaires russes (1924-1927), partisan de la reconnaissance de l'URSS. En 1940 vote les pleins pouvoirs à Pétain.